



LE RÉSEAU SANTÉ en FRANÇAIS de TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

APPEL D'OFFRES

Mise à jour du Passeport Santé

Services professionnels pour

LA MISE À JOUR D'UN OUTIL VISANT À FACILITER LA COMMUNICATION ENTRE LE PATIENT
FRANCOPHONE ET LE PROFESSIONNEL DE LA SANTÉ ANGLOPHONE ET POURVOIR LA
COMMUNAUTÉ D'UN RÉPERTOIRE DE RESSOURCES

ST-JEAN, T-N-L; 25 juillet 2025



La **Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador** (FFTNL) est un organisme sans but lucratif qui travaille à la défense et à la promotion des droits et intérêts de la communauté francophone et acadienne de Terre-Neuve-et-Labrador. Sa mission est de promouvoir la francophonie de Terre-Neuve-et-Labrador et de faciliter son développement.

Chapeauté par la FFTNL, le **Réseau Santé en français de Terre-Neuve-et-Labrador** (RSFTNL) voue son existence à un objectif global qui est l'obtention de services de santé en français pour les communautés francophones et Acadienne de Terre-Neuve-et-Labrador.

1. OBJET

Objectif :

Dans le cadre d'une entente avec Santé Canada destinée à améliorer l'offre de services de santé en français à Terre-Neuve-et-Labrador (TNL), le RSFTNL souhaite mettre à jour le [Passeport Santé](#), un outil visant à faciliter la communication entre le patient francophone et le professionnel de la santé anglophone et pourvoir la communauté d'un répertoire de ressources. Cette ressource regroupe un ensemble de termes médicaux et de santé bilingues et de ressources facilitant le dialogue patient/professionnel de santé.

Contexte :

La communication entre les patients et les professionnels de santé est essentielle à des services de qualité et sécurité. Pourtant, pour les communautés francophones en situation minoritaire, l'accès à ces services dans leur langue reste difficile, ce qui expose les francophones à des risques parfois très sérieux.

Les impacts des barrières linguistiques sur la santé et les soins de santé a fait l'objet de plusieurs recherches. Ces barrières linguistiques renvoient principalement à l'absence ou au manque de visibilité des services en français, aux lacunes des services d'interprétation et à l'exclusion de la variable linguistique des bases de données. Ces barrières linguistiques contribuent notamment à une évaluation erronée ou insuffisante, à des diagnostics erronés, à des traitements retardés, à une compréhension incomplète de l'état des patients et des traitements prescrits, ainsi qu'à une confiance réduite quant aux services reçus (Bowen, 2018). Cela dit, la langue de communication de l'utilisateur revêt une importance plus grande lorsqu'il s'agit de services de santé mentale, comparativement à d'autres domaines de la santé (Cardinal et al., 2018).

Le RSFTNL a développé le Passeport Santé, un outil pour appuyer la communication entre patients et professionnels de la santé. L'édition la plus récente du Passeport (2020) contient du vocabulaire essentiel en français vers l'anglais pour le patient francophone et également de l'anglais vers le français pour le professionnel de la santé anglophone. De cette façon, le dialogue entre le patient et le professionnel de santé est facilité.

La mise à jour du Passeport Santé comprend la mise à jour des coordonnées des fournisseurs des services de santé et sociaux, l'information sur la COVID, le calendrier de vaccination et le vocabulaire en santé le plus récent, entre autres.

2. MANDAT DU CONSULTANT

Le consultant devra :

- Travailler en collaboration avec la Directrice du RSFTNL pour actualiser le Passeport Santé;
- Effectuer des recherches pour déterminer le vocabulaire en santé le plus à jour, et le calendrier de vaccination de T.-N.-L.;
- Repérer les ressources en ligne pertinentes pour faciliter la communication entre les professionnels de santé anglophones et leurs patients francophones;
- Actualiser les coordonnées des fournisseurs des services de santé et sociaux par zone de la région de santé provinciale;
- Améliorer la présentation visuelle du Passeport Santé.

Le RSFTNL souhaite que le consultant produise l'extrait suivant :

Un Passeport Santé avec le vocabulaire pertinent pour outiller les patients et les professionnels en santé afin de mieux se communiquer entre eux.

3. EXIGENCES

Les propositions complètes reçues seront évaluées en fonction des critères mentionnés ci-dessous et évaluées par le demandeur.

Il est demandé aux soumissionnaires d'inclure dans la proposition des éléments démontrant **une capacité, des réalisations ou des expériences** :

- En lien avec la traduction de vocabulaire en santé;
- En lien avec la création de contenu visuel;
- À réaliser la rédaction de documents.

Le consultant doit également posséder les **compétences** suivantes :

- Une parfaite maîtrise écrite du français;
- Une parfaite maîtrise écrite de l'anglais;
- Sa capacité à travailler de façon autonome et proactive;
- Une connaissance de base en conception graphique pour le visuel du Passeport Santé.

4. PRÉPARATION ET DÉPÔT DE LA PROPOSITION

Le consultant devra fournir une **offre de service avec ventilation des honoraires** par poste de dépense. L'offre de service doit contenir les éléments suivants :

- Coordonnées de l'entreprise soumissionnaire (adresses postale et électronique, numéro de téléphone);
- Description de l'entreprise, y compris son expérience ou son expertise (tel qu'indiqué dans la section 3);
- Description du mandat et des tâches tels que compris par l'entreprise;
- Description du plan d'action;
- Coût selon les tâches et échéanciers.

Date d'ouverture de l'appel d'offres : 25 juillet 2025

Date d'échéance : 18 août 2025, 18h (heure de Terre-Neuve)

Les offres remises hors des délais ne seront pas prises en compte.

Communication :

Pour toute question concernant cet appel de propositions, communiquez avec Maria Lopez Gomez à l'adresse : sante@fftnl.ca.

Les propositions doivent être envoyées par courrier électronique à l'adresse appel-offres@fftnl.ca **au plus tard à la date et l'heure mentionnée ci-dessus.**

5. MODALITÉS

Les modalités qui suivent s'appliquent au présent appel d'offres. Le fait de présenter une proposition en réponse à la présente demande constitue l'acceptation de ces exigences et modalités.

Droit de modification :

Le demandeur se réserve le droit de modifier l'appel ou d'ajouter des éléments à son contenu. Dans un tel cas, les soumissionnaires seront avisés.

Dépenses engagées :

Le soumissionnaire est responsable d'assumer la totalité des dépenses pour la préparation et la soumission d'une proposition. L'enveloppe maximale pour ce projet est de **10 000\$ (taxes incluses)**.

Langue de travail :

Le français oral et écrit et l'anglais oral et écrit sont exigés pour ce travail.

Évaluation des propositions :

Les soumissions seront évaluées par un comité formé de représentants du demandeur. Ce dernier se réserve le droit d'accorder un contrat strictement en fonction des propositions soumises ou d'entamer d'autres négociations avec un ou d'autres consultants. Le comité d'évaluation se réserve le droit de rejeter toutes les propositions. Seul le soumissionnaire retenu sera informé.

Acceptation et entente contractuelle :

Le demandeur n'a aucune obligation envers un soumissionnaire avant qu'une entente de service écrite soit signée entre le demandeur et le consultant retenu.

Annulation de contrat :

Certains motifs justifient une résiliation de contrat entre le demandeur et le consultant. Ces motifs peuvent être, notamment, les suivants :

- Le consultant ne respecte pas une des exigences essentielles au contrat ou aux spécifications;
- Le consultant n'est plus solvable;
- Le consultant a déclaré faillite.

Propriété matérielle et droits d'auteurs:

Les travaux réalisés par le fournisseur en vertu du présent contrat, y compris tous les accessoires tels les rapports de recherche et autres, deviendront la propriété entière et exclusive de la FFTNL, qui pourra en disposer à son gré. Le fournisseur cède et transfère à la FFTNL tous les droits d'auteur sur les documents réalisés en vertu du présent contrat. Cette cession de droits d'auteur est consentie sans limites de territoire ni de temps et sans limites de quelque nature que ce soit.